

CLERMONT

Bulletin Municipal
Juillet 2014 - n°7

Le nouveau conseil municipal s'est mis en ordre de marche

Sont plus particulièrement impliqués
suivant les domaines :

- > **Administration & finances** :
Audrey MARTY, adjointe
- > **Personnel** : Christiane BRUEL, adjointe
- > **Travaux** : Lucette MENDOUZE, adjointe
- > **Voirie** : Laurent GAZAILLET
- > **Bâtiments** : Sébastien DUPUY
- > **Sécurité & Défense** : Alain PIERLUIGI
- > **Communication & Evènementiel** :
Cécile MENDOUZE et Axelle PERES

Et ont comme délégations particulières :

- > **Syndicat des eaux du COUSERANS** :
Alain PIERLUIGI
- > **Parc Naturel** : Cécile MENDOUZE
- > **Syndicat d'Electrification** : Alain PIERLUIGI
- > **Syndicat Rivière** : Philippe BRUEL
- > **VAL'COUSERANS** :
Audrey MARTY & Alex MIROUSE

Les conseillers municipaux nouvellement élus remercient tout particulièrement les personnes qui les ont portés dans les urnes. Ils tacheront d'honorer cette confiance et de répondre aux préoccupations qu'une large partie de la population a exprimé à l'occasion de ce scrutin municipal : équité, intégrité, respect des biens et des personnes et saine gestion notamment.

Secrétariat de Mairie :

Les horaires d'ouverture ont été revus afin de permettre un meilleur accès au service public par les personnes salariées.

Ceci s'est notamment traduit par la mise en place d'une **ouverture deux samedis par mois**.

Les premières délibérations :

- > nomination des adjoints et des délégués
- > indemnités des Maires et Adjoints (l'indemnité de Maire à été diminuée de 30%)
- > débat d'orientation budgétaire (voir page suivante)
- > vote du budget et des taux d'imposition locale
- > demande de subvention au département (FDAL 2014)
- > décision de réfection en urgence de la toiture du Studio de Peyruc
- > vente de petit matériel (planches, isolant, fenêtres, ...)
- > achat/vente de diverses parcelles et régularisation de situations
- > élection des délégués pour les élections sénatoriales : Mme BRUEL et M. MIROUSE

Avis :

Afin de faire du nettoyage et récupérer des surfaces, la municipalité a décidé de vendre ou se débarrasser de petits matériels disparates ou inutiles.

La liste avec photos est affichée à la porte de la Mairie.

Premières actions menées

- Définition des tâches (qui n'existait pas) de l'employé communal,
- Rangement et tri des dossiers multiples et disparates,
- Etat des lieux financiers et premières décision « de sauvegarde »,
- Solutionnement du problème d'assainissement de la Mairie,
- Etat des lieux du multiservice qui n'avait pas été fait,
- Traitement du (vieux !) problème de fuite de la toiture du Studio de Peyruc,
- Mise en place d'une politique d'entretien permanent des terrains et abords publics,
- Tri et rangement de l'atelier communal et des dépôts divers...

Débat d'orientation budgétaire

> Constat :

Pour Mr le percepteur « *la commune de Clermont a beaucoup investi ses dernières années...* » .

Ainsi si rien n'est fait, ne disposant plus d'une capacité d'autofinancement suffisante en raison de son niveau de dépenses et notamment l'embauche d'un employé communal à mi-temps, il n'est plus possible d'envisager à court terme de réels projets de développement.

> *Capacité d'autofinancement il y a 6 ans : plus de + 30.000 € « mis de côté » par an*

> *Capacité d'autofinancement aujourd'hui : négative avec - 35.000 € « pris dans la caisse » par an*

Par ailleurs le fond de roulement (« argent en caisse ») a été sérieusement entamé passant d'environ 160.000 Euros il y a 6 ans à environ 35.000 Euros aujourd'hui.

Son niveau faible a amené ces deux dernières années la commune à faire appel à une ligne de trésorerie de 50.000 Euros (générant des frais financiers) afin de payer en cours d'année les dépenses courantes.

Le niveau d'endettement de 1492 € /hab. est 2 fois plus élevé que les communes de la même strate démographique, voire 4 fois plus si l'on tient compte de la ligne de trésorerie !

Ceci obère aussi les projets futurs, y compris sur le moyen terme.

> Proposition d'orientation budgétaire :

Du constat il ressort :

- afin de diminuer les frais financiers et envisager des projets de développement à court et moyen terme (2 à 4 ans) il est nécessaire de retrouver rapidement un niveau suffisant de trésorerie ;

- afin de mieux faire face aux dépenses courantes et capitaliser en trésorerie (fond de roulement) il est nécessaire de retrouver rapidement une capacité d'autofinancement supérieure à 20.000 € par an ;

- afin de retrouver de la capacité de crédit et diminuer la dette vers les générations à venir, il est nécessaire de réduire les annuités d'emprunt autant que faire se pourra.

> D'où les pistes suivantes mises à la réflexion en perspective du budget 2014 :

- Réduction immédiate des dépenses administratives et frais divers,

- Réduction des charges financières : étude des emprunts de la commune pour éventuelle renégociation des prêts, voire remboursement (*l'hypothèse de la vente de la maison locative en bois sera envisagée*),

- Recherche de réduction des autres dépenses,

- Augmentation conséquente des impôts (taxe d'habitation : +20%),

- Recherche d'augmentation des dotations d'Etat,

- Recherche de locataires pour tous les biens non occupés susceptibles d'être loués,

- Vente de biens communaux : maison, terrains (pour renflouer la trésorerie).

Directeur de la publication : Alex MIROUSE - Secrétaire de mairie : Christine VESSERON

Tél/fax : 05.61.96.31.76 - mail : commune-de-clermont@orange.fr

Heures d'ouverture : Lundi de 13 h 00 à 17 h 00 / Jeudi de 9 h 00 à 16 h 30 /

Samedi : les 2ème et 4ème du mois de 9 h 00 à 12 h 00